



CHATEAU DU RETOUT

— HAUT-MÉDOC —

CRU BOURGEOIS

L'HISTORIQUE DES

Crus Bourgeois

XV^{ème} siècle

Ils se rendent acquéreurs des meilleures terres auxquelles on donne le nom de Crus Bourgeois.

1932

Les courtiers bordelais sous l'autorité de la chambre de commerce et de la chambre d'agriculture consacrent 444 Crus Bourgeois. Cette liste déposée le 28 avril 1932 à la CCI ne sera jamais homologuée par le ministère mais servira de référence pour l'usage de la mention durant plus de 50 ans.

1979

La réglementation communautaire sur l'étiquetage reconnaît la mention traditionnelle cru bourgeois à la seule condition que son utilisation soit prévue par l'état français.

2000

Organisation du classement des Crus Bourgeois du médoc.

2003

Premier classement officiel, il consacre 247 crus sur 490 candidats.

2007

Suite à la procédure en appel de 77 châteaux non classés, la cour administrative d'appel de bordeaux prononce l'annulation du classement.

2008

Mise en route d'un projet de qualification des Crus Bourgeois.

2009

Habilitation des exploitations désireuses de prétendre à la mention Cru Bourgeois.

2010

A partir du millésime 2008, chaque vin de chaque année des exploitations habilitées devra passer un examen de conformité basé sur des critères analytiques et organoleptiques.

Sources : www.crus-bourgeois.com/